

LE CONGRÈS DE BRUXELLES (1955)

POUR la première fois depuis 1935, se tiendra l'an prochain, à Bruxelles, un Congrès international des bibliothécaires. Certes, le contact entre les bibliothèques des divers pays est maintenu grâce à la F.I.A.B. qui chaque année réunit des délégués appartenant aux diverses associations nationales de bibliothécaires. Mais en 1955 tous les bibliothécaires auront la possibilité de participer personnellement à ce congrès, de prendre contact avec un nombre important de confrères étrangers, de faire entendre, s'ils le désirent, les thèses qu'il leur semblera utile de défendre.

Ce congrès s'intitule officiellement *Congrès international des bibliothèques et des centres de documentation*. Ce titre souligne un rapprochement qu'avec M. Bourgeois, président de la F.I.A.B., il est permis de regretter. Les documentalistes ont tenu, en 1951 encore, un congrès international. Dans l'actuelle confusion des valeurs et des questions, il est fâcheux que le congrès ne soit pas consacré aux problèmes propres aux bibliothèques, dussent les résultats en être confrontés avec ceux de « disciplines » voisines et partiellement analogues. Des questions d'opportunité ont, paraît-il, une fois de plus, rendu nécessaire une concomitance de temps et de lieu et un mélange d'activités que nous n'approuvons pas. Du moins devons-nous faire en sorte que la prééminence des bibliothèques reste, dans ce congrès, indiscutable. En tout cas, il dépend de nous que la France y tienne la place qui lui revient. Nous nous félicitons, certes, bien sincèrement de l'effort que déploient certains pays jeunes pour organiser leurs bibliothèques. Mais dans ce congrès international qui fera appel aux représentants des pays les plus lointains, il est important qu'un pays de vieille culture comme le nôtre, où les bibliothèques anciennes constituent une part inappréciable de son patrimoine artistique et intellectuel, et qui dans le domaine du livre accomplit présentement un effort considérable attesté par tant de bibliothèques neuves ou rajeunies, et par le développement incessant de la lecture publique, pays au surplus dont les bibliothécaires allèguent une illustre tradition nationale et une expérience plusieurs fois séculaire, il est important que la France soit amplement représentée au Congrès international de Bruxelles. Chacun de nous doit le comprendre et apporter sa contribution aux débats. Sans doute, les Français seront « présents », de toute manière, par quelques rapporteurs généraux, dont le choix et la répartition n'ont d'ailleurs pas été faits de la manière exacte que l'A.B.F. aurait désirée. Mais il faut que, à la discussion de chaque problème traité, les bibliothécaires français apportent l'enrichissement de leurs connaissances et de leurs points de vue.

Nous ne voulions aujourd'hui que faire part à nos confrères de quelques observations générales. On trouvera ci-après un certain nombre d'informations pratiques que compléteront les prochains bulletins.

LE PRÉSIDENT.